



À Mesdames et Messieurs
Les membres du Conseil général
2400 Le Locle

Le Locle, le 20 avril 2023

En prévision de la séance du Conseil général du 26 avril 2023, nous vous prions de bien vouloir compléter l'ordre du jour comme suit :

9. MOTION

23-902 De M. Vivian Bologna et Mmes Anne-Lise Debets, Suzanne Zaslowski, Stéphanie Hügli, Céline Dupraz et MM. Lobsang Blanchard, Hans-Peter Renk, Cyprien Baba, Raphaël Resmini, Jean-Marie Rotzer, Théo de la Reussille (POP) : « Pour des places de jeux modernes »

Afin de rendre la vie de quartier plus attractive et améliorer la promotion de l'activité physique des enfants, le Conseil communal dresse un inventaire des places de jeux de l'ensemble du territoire communal et planifie leur modernisation.

Développement:

Sauf quelques exceptions, les places de jeux de la commune du Locle sont dans un état de vétusté tel qu'elles ne répondent pas aux besoins actuels en termes de promotion de l'activité physique. Outre la promotion de l'activité physique, ces modernisations pourront favoriser la qualité de vie dans les quartiers.

Dans la planification de ces modernisations, le Conseil communal mettra en place des consultations dans les quartiers. Cela favorisera l'appropriation de ces espaces de jeu par les habitants et habitantes du quartier et leur respect.

10. QUESTION

23-1001 De M. Lobsang Blanchard (POP) : Viteos SA - coupure d'électricité pour factures impayées

Le POP a pris connaissance par les médias de situations dramatiques lors desquelles, Viteos SA menace de priver des habitants d'électricité.

Comment le Conseil communal entend-il intervenir auprès de Viteos SA pour garantir que l'entreprise ait une approche humaniste dans la gestion des factures impayées?

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Le chancelier,
P. Martinelli